

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de BREIL sur ROYA

Numéro SIRET : 21060023500019

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION DE BREIL/ROYA

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2015

Code INSEE	COMMUNE de BREIL sur ROYA BUDGET COMMUNAL	BP 2015
------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2014 après le vote du compte administratif 2014.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 582 955,83	3 297 130,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 285 825,83
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		3 582 955,83	3 582 955,83

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 240 088,51	1 360 375,22
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	230 146,49	59 914,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 49 945,78
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 470 235,00	1 470 235,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		5 053 190,83	5 053 190,83

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	855 209,10	0,00	842 800,00	842 800,00	842 800,00
012	Charges de personnel	1 800 999,00	0,00	1 720 900,00	1 720 900,00	1 720 900,00
014	Atténuation de produits	27 225,00	0,00	28 106,00	28 106,00	28 106,00
65	Autres charges gestion courante	539 504,11	0,00	478 927,12	478 927,12	478 927,12
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 222 937,21	0,00	3 070 733,12	3 070 733,12	3 070 733,12
66	Charges financières	180 095,89	0,00	175 600,00	175 600,00	175 600,00
67	Charges exceptionnelles	15 290,57	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
68	Dotations aux amortissements (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			196 522,71	196 522,71	196 522,71
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 418 323,67	0,00	3 464 855,83	3 464 855,83	3 464 855,83
023	Virement à la sect ^e d'investis. (5)	158 309,94		118 100,00	118 100,00	118 100,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		158 309,94		118 100,00	118 100,00	118 100,00
TOTAL		3 576 633,61	0,00	3 582 955,83	3 582 955,83	3 582 955,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 582 955,83

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges	143 518,04	0,00	98 700,00	98 700,00	98 700,00
70	Produits des services	751 400,00	0,00	729 400,00	729 400,00	729 400,00
73	Impôts et taxes	1 092 194,00	0,00	1 348 720,00	1 348 720,00	1 348 720,00
74	Dotations et participations	867 699,00	0,00	899 210,00	899 210,00	899 210,00
75	Autres produits gestion courant	52 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 906 811,04	0,00	3 121 030,00	3 121 030,00	3 121 030,00
76	Produits financiers	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	65 500,00	0,00	116 100,00	116 100,00	116 100,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 997 311,04	0,00	3 237 130,00	3 237 130,00	3 237 130,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL		3 057 311,04	0,00	3 297 130,00	3 297 130,00	3 297 130,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

285 825,83

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 582 955,83

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

58 100,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 441 328,25	230 146,49	925 988,51	925 988,51	1 156 135,00
	Total des dépenses d'équipement	1 454 328,25	230 146,49	925 988,51	925 988,51	1 156 135,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	585 000,00	0,00	254 100,00	254 100,00	254 100,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	32 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	617 310,00	0,00	254 100,00	254 100,00	254 100,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 071 638,25	230 146,49	1 180 088,51	1 180 088,51	1 410 235,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	TOTAL	2 131 638,25	230 146,49	1 240 088,51	1 240 088,51	1 470 235,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 470 235,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 062 380,89	59 914,00	698 935,00	698 935,00	758 849,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	710 000,00	0,00	267 906,00	267 906,00	267 906,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 772 380,89	59 914,00	966 841,00	966 841,00	1 026 755,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	43 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	258 717,43	0,00	139 434,22	139 434,22	139 434,22
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	16 000,06	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			83 000,00	83 000,00	83 000,00
	Total des recettes financières	317 717,49	0,00	275 434,22	275 434,22	275 434,22
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 090 098,38	59 914,00	1 242 275,22	1 242 275,22	1 302 189,22
021	Virement de la section de fonct. (4)	158 309,94		118 100,00	118 100,00	118 100,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	158 309,94		118 100,00	118 100,00	118 100,00
	TOTAL	2 248 408,32	59 914,00	1 360 375,22	1 360 375,22	1 420 289,22

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

49 945,78

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 470 235,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

58 100,00

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL	BP 2015
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	842 800,00		842 800,00
012	Charges de personnel	1 720 900,00		1 720 900,00
014	Atténuation de produits	28 106,00		28 106,00
65	Autres charges gestion courante	478 927,12		478 927,12
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	175 600,00	0,00	175 600,00
67	Charges exceptionnelles	22 000,00	0,00	22 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	196 522,71		196 522,71
023	Virement à la section d'investissement		118 100,00	118 100,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 464 855,83	118 100,00	3 582 955,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 582 955,83

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	254 100,00	0,00	254 100,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 156 135,00		1 156 135,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	60 000,00	60 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 410 235,00	60 000,00	1 470 235,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 470 235,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiée en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	98 700,00		98 700,00
70	Produits des services	729 400,00		729 400,00
72	Travaux en régie		60 000,00	60 000,00
73	Impôts et taxes	1 348 720,00		1 348 720,00
74	Dotations et participations	899 210,00		899 210,00
75	Autres produits gestion courant	45 000,00	0,00	45 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	116 100,00	0,00	116 100,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 237 130,00	60 000,00	3 297 130,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

285 825,83

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 582 955,83

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	53 000,00	0,00	53 000,00
13	Subventions d'investissement	758 849,00	0,00	758 849,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	267 906,00	0,00	267 906,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		118 100,00	118 100,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	83 000,00		83 000,00
	Recettes d'investissement - Total	1 162 755,00	118 100,00	1 280 855,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

49 945,78

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

139 434,22

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 470 235,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions Nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	855 209,10	842 800,00	842 800,00
6042	Achat presta° service sauf terra	120 000,00	92 300,00	92 300,00
60612	Energie-électricité	140 000,00	141 000,00	141 000,00
60621	Combustibles	60 000,00	69 500,00	69 500,00
60622	Carburants	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	6 000,00	4 000,00	4 000,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	10 000,00	10 000,00
60632	F. de petit équipement	114 208,10	129 700,00	129 700,00
60633	F. de voirie	5 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	8 000,00	5 500,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 000,00	600,00	600,00
6067	Fournitures scolaires		7 100,00	7 100,00
6068	Autres matières & fournitures	800,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	23 000,00	35 000,00	35 000,00
614	Charges loc. et de copropriété	1 500,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien de terrains	2 000,00	0,00	0,00
61522	Entretien de bâtiments	5 000,00	21 700,00	21 700,00
61523	Entretien de voies et reseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	3 600,00	2 500,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	80 000,00	87 000,00	87 000,00
616	Primes d'assurances	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6182	Doc. générale et Technique	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organ.form.	7 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	400,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	2 000,00	1 800,00	1 800,00
6226	Honoraires	18 000,00	22 000,00	22 000,00
6231	Annonces et insertions	4 701,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6237	Publications		3 000,00	3 000,00
6238	Frais divers de publicité	200,00	0,00	0,00
6247	Transp.collectifs	50 000,00	41 900,00	41 900,00
6248	Frais de transports divers	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunication	34 000,00	26 000,00	26 000,00
627	Services bancaires et assimilé	100,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 800,00	1 600,00	1 600,00
62878	Remb. autres organismes	3 000,00	1 100,00	1 100,00
63512	Taxes foncières	12 100,00	13 500,00	13 500,00
012	Charges de personnel	1 800 999,00	1 720 900,00	1 720 900,00
6215	Personnel affecté par collect		7 500,00	7 500,00
6332	Cotisations au FNAL	5 300,00	4 900,00	4 900,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	23 000,00	20 900,00	20 900,00
6338	Autres impôts & taxes	3 250,00	2 900,00	2 900,00
6411	Autres indemnités	991 748,00	941 700,00	941 700,00
6413	Personnel non titulaire rémun.	124 800,00	154 800,00	154 800,00
64162	CONTRATS D'AVENIR	102 000,00	79 800,00	79 800,00
64168	Autres emplois d'insertion	31 000,00	19 900,00	19 900,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	170 000,00	168 000,00	168 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	264 720,00	249 500,00	249 500,00
6454	Cotisations ASSEDIC	18 000,00	14 200,00	14 200,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	15 600,00	0,00	0,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	5 000,00	6 600,00	6 600,00
6458	Cotisations autres organismes	8 500,00	13 300,00	13 300,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions Nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6475	Médecine du travail	6 000,00	800,00	800,00
6478	Autres charges sociales	3 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	29 081,00	36 100,00	36 100,00
014	Atténuation de produits	27 225,00	28 106,00	28 106,00
7391178	autres restitutions au titre de	919,00	1 800,00	1 800,00
73923	REVESEMENT FNGIR	26 306,00	26 306,00	26 306,00
65	Autres charges gestion courante	539 504,11	478 927,12	478 927,12
651	Pertes sur créances irrécouv.	10 000,00	28 470,00	28 470,00
6531	Indemnités élus	57 600,00	53 100,00	53 100,00
6532	Frais de mission élus	500,00	700,00	700,00
6533	Cotisations retraite élus	2 500,00	2 400,00	2 400,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	5 500,00	4 400,00	4 400,00
6535	Formation élus	2 000,00	600,00	600,00
6553	Service d'incendie	31 000,00	25 300,00	25 300,00
6554	Contribution organ.regroup.	222 500,00	60 000,00	60 000,00
6556	Indemnités de logement instit	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires		600,00	600,00
657362	CCAS	30 000,00	4 610,37	4 610,37
657363	SPA		211 497,62	211 497,62
65738	Autres organismes publics	74 904,11	26 249,13	26 249,13
6574	Subv. fonct. organ. droit privé	100 000,00	55 000,00	55 000,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 222 937,24	3 070 733,12	3 070 733,12
66	Charges financières (b)	180 095,89	175 600,00	175 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	135 000,00	125 600,00	125 600,00
6615	Intérêts c/courants, dépôts	20 000,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières		50 000,00	50 000,00
6681	Indemn. rembours emprunt risque	25 095,89	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 290,57	22 000,00	22 000,00
6711	Intérêts moratoires,pénalités		22 000,00	22 000,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	10 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exception.	5 290,57	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		196 522,71	196 522,71
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 418 323,67	3 464 855,83	3 464 855,83
023	Virement à la sect° d'investis.	158 309,94	118 100,00	118 100,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		158 309,94	118 100,00	118 100,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		158 309,94	118 100,00	118 100,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 576 633,61	3 582 955,83	3 582 955,83

+

RESTES A REALISER 2014 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 582 955,83

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions Nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuation de charges	143 518,04	98 700,00	98 700,00
6419	Remb.sur rémunér.personnel	143 518,04	98 700,00	98 700,00
70	Produits des services	751 400,00	729 400,00	729 400,00
7023	Menus produits forestiers	1 000,00	500,00	500,00
70311	Concessions dans les cimetières	2 300,00	1 200,00	1 200,00
70323	Redev occup domaine public	4 200,00	6 000,00	6 000,00
7035	Droits de chasse et pêche		500,00	500,00
7036	Taxes pâturage, tourbage	3 000,00	4 000,00	4 000,00
7066	Redev. services à car. social	95 000,00	80 000,00	80 000,00
70688	Autres prestations de services	900,00	800,00	800,00
7083	Locations diverses(-immeub)	70 000,00	75 000,00	75 000,00
70841	Mise à dispo personnel CDE CCAS	350 000,00	371 000,00	371 000,00
70848	Autres organismes	187 000,00	150 000,00	150 000,00
70872	Remb par budgets annexes	36 000,00	40 400,00	40 400,00
70873	Remb par les CCAS	500,00	0,00	0,00
70878	Remb par autres redevables	1 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activité annexe	500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 092 194,00	1 348 720,00	1 348 720,00
73111	AVANCES SUR CENTIMES	645 694,00	785 620,00	785 620,00
7321	Attribution de compensation	276 000,00	393 100,00	393 100,00
7336	Droits de place	4 500,00	5 000,00	5 000,00
7351	Taxe sur l'électricité	58 000,00	64 000,00	64 000,00
7362	Taxe de séjour		1 000,00	1 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	108 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations et participations	867 699,00	899 210,00	899 210,00
7411	Dotation forfaitaire	395 000,00	334 380,00	334 380,00
74121	Dot Solidarité rurale 1ère Frac	190 992,00	229 630,00	229 630,00
74127	Dot nationale de péréquation	101 633,00	163 000,00	163 000,00
746	DGD	1 176,00	0,00	0,00
7472	Subv.région	16 000,00	0,00	0,00
7473	Subv.département	87 000,00	30 000,00	30 000,00
74758	Particip des autres groupements		47 000,00	47 000,00
7478	Autres organismes	21 000,00	43 100,00	43 100,00
748314	COMPENSATION ABBATEMENT		30 000,00	30 000,00
74833	Etat/compens.taxe prof	7 902,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	5 002,00	4 000,00	4 000,00
74835	Etat/compens.taxe d'hab.	35 964,00	0,00	0,00
7485	DOTATION TITRES SECURISES	5 030,00	2 000,00	2 000,00
7488	Autres attribut° et participat°	1 000,00	16 100,00	16 100,00
75	Autres produits gestion courant	52 000,00	45 000,00	45 000,00
752	Revenus des immeubles	52 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 906 811,04	3 121 030,00	3 121 030,00
76	Produits financiers (b)	25 000,00	0,00	0,00
761	Autres produits financiers	25 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	65 500,00	116 100,00	116 100,00
775	Produits des cessions d'immob.	45 000,00	0,00	0,00
7788	Autres reprises excédents	20 500,00	116 100,00	116 100,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 997 311,04	3 237 130,00	3 237 130,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	60 000,00	60 000,00	60 000,00
722	Immobilisations corporelles	60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 000,00	60 000,00	60 000,00

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 057 311,04	3 297 130,00	3 297 130,00
---	--------------	--------------	--------------

RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
-----------------------------	------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	285 825,83
---	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 582 955,83
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions Nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	13 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	13 000,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 566 (5)	12 689,45	70 000,00	70 000,00
	Opération d'équipement n° 591 (5)	2 811,31	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 598 (5)	50 000,00	78 000,00	78 000,00
	Opération d'équipement n° 610 (5)	391 624,76	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 615 (5)	6 162,73	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 616 (5)	35 256,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 617 (5)	35 564,06	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 618 (5)	30 000,00	28 000,00	28 000,00
	Opération d'équipement n° 619 (5)	697 350,00	491 743,51	491 743,51
	Opération d'équipement n° 620 (5)	131 869,94	115 000,00	115 000,00
	Opération d'équipement n° 621 (5)	48 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 622 (5)		33 245,00	33 245,00
	Opération d'équipement n° 623 (5)		110 000,00	110 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 454 328,25	925 988,51	925 988,51
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	585 000,00	254 100,00	254 100,00
1641	Emprunts en unités monétaires	585 000,00	220 700,00	220 700,00
168741	Autres dettes communes du GFP		33 400,00	33 400,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	32 310,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	32 310,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	617 310,00	254 100,00	254 100,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 071 638,25	1 180 088,51	1 180 088,51
040	Opérations d'ordre entre section (7)	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Charges transférées (9)	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 131 638,25	1 240 088,51	1 240 088,51

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL		BP	2015
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	
		+	
RESTES A REALISER 2014 (11)		230 146,49	
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00	
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 470 235,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions Nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 062 380,89	698 935,00	698 935,00
1322	Régions	132 300,00	0,00	0,00
1323	Départements	923 750,37	698 935,00	698 935,00
1331	DGE	6 330,52	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	710 000,00	267 906,00	267 906,00
1641	Emprunts en unités monétaires	710 000,00	267 906,00	267 906,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 772 380,89	966 841,00	966 841,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	301 717,43	192 434,22	192 434,22
10222	FCTVA	28 000,00	43 000,00	43 000,00
10223	TLE	15 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	258 717,43	139 434,22	139 434,22
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières	16 000,06	0,00	0,00
276341	Créances sur communes du GFP	16 000,06	0,00	0,00
024	Produits des cessions		83 000,00	83 000,00
Total des recettes financières		317 717,49	275 434,22	275 434,22
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 090 098,38	1 242 275,22	1 242 275,22
021	Virement de la section de fonct.	158 309,94	118 100,00	118 100,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		158 309,94	118 100,00	118 100,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		158 309,94	118 100,00	118 100,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 248 408,32	1 360 375,22	1 360 375,22

+

RESTES A REALISER 2014 (10)

59 914,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

49 945,78

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 470 235,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 566
LIBELLE : ELABORATION D'UN P.L.U
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		7 310,55	a 0,00	70 000,00	b 70 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	7 310,55	0,00	70 000,00	70 000,00	
2031	Frais d'études	7 310,55	0,00	70 000,00	70 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-70 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 591
LIBELLE : MATERIEL INFORMATIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		36 594,74	a 1 800,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	36 594,74	1 800,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	36 594,74	1 800,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 800,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 598
LIBELLE : RESTAURATION EGLISE ST MARC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		7 301,34	a 0,00	78 000,00	b 78 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	7 301,34	0,00	78 000,00	78 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	7 301,34	0,00	78 000,00	78 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 78 000,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	32 310,00
1323 Départements	0,00	32 310,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	45 690,00
1641 Emprunts en unités monétaires	0,00	45 690,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 610
LIBELLE : EFFONDREMENT VIEUX VILLAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 59 914,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	59 914,00	0,00
1322	Régions	27 207,00	0,00
1323	Départements	32 707,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	59 914,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 618
LIBELLE : ACHAT DE MATERIEL ET OUTILLAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		12 493,98	a 0,00	28 000,00	b 28 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	12 493,98	0,00	28 000,00	28 000,00	
2188	Autres immo corporelles	12 493,98	0,00	28 000,00	28 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 619
LIBELLE : GROSSES REPARATIONS PISCINE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 181 552,49	491 743,51	^b 491 743,51	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	181 552,49	491 743,51	491 743,51	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	181 552,49	491 743,51	491 743,51	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 673 296,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	561 080,00
1323	Départements	0,00	561 080,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	112 216,00
1641	Emprunts en unités monétaires	0,00	112 216,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 620

LIBELLE : VOIRIE 2014 -2019

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		75 805,20	a 46 794,00	115 000,00	b 115 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	75 805,20	46 794,00	115 000,00	115 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	75 805,20	46 794,00	115 000,00	115 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 105 545,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	105 545,00
1323	Départements	0,00	105 545,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-56 249,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 622

LIBELLE : ACHAT DE VEHICULES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	33 245,00	b 33 245,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	33 245,00	33 245,00	
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	33 245,00	33 245,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-33 245,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL	BP 2015
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 623
LIBELLE : SECURISATION 7 PLACE BRANCION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	110 000,00	b 110 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 110 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	110 000,00
1641	Emprunts en unités monétaires	0,00	110 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en unités monétaires (total)														
MIN 020194EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE				4 291 474,70									
08376600002	CAPCA				76 224,51 F			0	5,21				N	A-1
08376600003	CAPCA				53 357,16 F			0	5,7				N	A-1
6376601	CAPCA				36 587,76 F			0	5,7				N	A-1
2001076	CAISSE EPARGNE DE NICE				22 967,85 F			0	5,4				N	A-1
2002188	CAISSE EPARGNE DE NICE				68 170,04 F			0	5,65				N	A-1
MON197605EUR/01	CREDIT LOCAL DE FRANCE				46 215,00 F			0	5				N	A-1
2002199	CAISSE EPARGNE DE NICE				74 400,00 F			0	5,63				N	A-1
2003025	CAISSE EPARGNE DE NICE				90 000,00 F			0	3,16				N	A-1
2003143	CAISSE EPARGNE DE NICE				47 807,00 F			0	4,28				N	A-1
MIN219635EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE				38 652,00 F			0	4,32				N	A-1
MON234362EUR/02	CREDIT LOCAL DE FRANCE				350 000,00 F			0	4,71				N	A-1
160232	CREDIT LOCAL DE FRANCE				180 000,00 F			0	3,72				N	A-1
00600137693	CAPCA				208 193,88 F			0	3,69				N	A-1
MON250366EUR/02	CREDIT LOCAL DE FRANCE				300 000,00 F			0	3,91				N	A-1
MON257427EUR027	CREDIT LOCAL DE FRANCE				350 000,00 F			0	4,2				N	A-1
MON261437EUR027	CREDIT LOCAL DE FRANCE				260 000,00 F			0	4,97				N	A-1
MON2657776EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE				68 000,00 F			0	4,69				N	A-1
MON268002EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE				126 000,00 F			0	5,26				N	A-1
MON270500EUR028	CREDIT LOCAL DE FRANCE				200 000,00 F			0	4,86				N	A-1
MON270501EUR028	CREDIT LOCAL DE FRANCE				230 000,00 F			0	4,44				N	A-1
600552647	CREDIT LOCAL DE FRANCE				75 000,00 F			0	2,59				N	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE				205 000,00 F			0	3,54				N	A-1
	CREDIT AGRICOLE PROVENCE				300 000,00 F			0	4,23				N	A-1

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
MON276817EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE				110 000,00	F		0	5,76		S	P	N	A-1
00600741847	CREDIT AGRICOLE PROVENCE				160 000,00	F		0	4,74		T	P	N	A-1
5068726	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO				450 000,00	F		0	2		A	P	N	A-1
MON283202EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE				170 000,00	F		0	3		T	P	N	A-1
Total général					4 291 474,70									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				3 143 724,72						219 470,99	122 415,62	0,00	0,00
1641 Emprunts en unités monétaires (total)				3 143 724,72						219 470,99	122 415,62	0,00	0,00
MIN 020194EUR	N			26 138,96	4,00	F		5,21		4 710,70	1 561,84	0,00	0,00
06376600002	N			5 096,18	0,00	F		5,7		5 096,18	290,44	0,00	0,00
06376600003	N			3 494,58	0,00	F		5,7		3 494,58	199,10	0,00	0,00
6376601	N			2 147,10	0,00	F		5,4		2 147,10	115,94	0,00	0,00
2001076	N			10 915,43	1,00	F		5,55		5 525,09	630,31	0,00	0,00
2002188	N			11 833,01	2,00	F		5		3 753,50	591,65	0,00	0,00
MON197605EUR/01	N			16 343,51	2,00	1		5,63		6 021,53	1 032,74	0,00	0,00
2002199	N			29 772,56	3,00	F		3,16		6 794,12	959,45	0,00	0,00
2003025	N			16 765,31	8,00	F		4,28		3 676,29	659,07	0,00	0,00
2003143	N			12 116,95	3,00	F		4,32		3 041,99	463,69	0,00	0,00
MIN219636EUR	N			212 734,89	9,00	F		4,71		17 199,58	8 826,06	0,00	0,00
MON233447	N			116 432,63	10,00	1		3,72		8 324,10	4 931,29	0,00	0,00
MON234362EUR/02	N			130 095,66	8,00	1		3,69		11 238,60	4 562,58	0,00	0,00
160232	N			146 305,86	6,00	1		3,91		20 635,20	5 339,63	0,00	0,00
00600137693	N			285 132,54	17,00	F		4,2		10 895,58	12 032,59	0,00	0,00
MON250366EUR/02	N			216 050,67	17,00	F		4,97		7 484,75	10 435,77	0,00	0,00
MON257427EUR/027	N			51 282,38	13,00	F		4,69		2 827,75	2 303,32	0,00	0,00
MON261437EUR/027	N			106 563,25	18,00	F		5,26		3 463,96	5 710,43	0,00	0,00
MON265777EUR	N			163 509,31	14,00	F		4,88		7 503,56	8 388,03	0,00	0,00
MON269002EUR	N			207 759,03	20,00	F		4,44		6 190,83	9 224,50	0,00	0,00
MON270500EUR/028	N			65 333,25	15,00	F		2,59		1 833,57	1 675,96	0,00	0,00
MON270501EUR/028	N			172 638,56	15,00	F		3,54		8 345,17	6 001,43	0,00	0,00
600552547	N			263 938,02	16,00	F		4,23		11 317,19	10 986,61	0,00	0,00
MON276817EUR	N			94 797,13	11,00	F		5,76		5 671,03	5 379,81	0,00	0,00
00600741847	N			152 517,95	18,00	F		4,74		5 290,05	7 136,23	0,00	0,00
5068726	N			450 000,00	29,00	F		2		15 000,00	9 024,90	0,00	0,00
MON283202EUR	N			170 000,00	4,00	F		3		31 998,59	4 742,25	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
				3 143 724,72					219 470,59	122 415,62	0,00	0,00
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de réserve, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat bonifiées	Dates des périodes	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	27				
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	3 143 724,72				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		254 100,00	254 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		254 100,00	254 100,00
1641	Emprunts en unités monétaires	220 700,00	220 700,00
1687	Autres dettes	33 400,00	33 400,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	254 100,00	230 146,49	D001 0,00	484 246,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		254 100,00	III 254 100,00
Ressources propres externes de l'année (a)		53 000,00	53 000,00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	43 000,00	43 000,00
10223	Dotations Fonds divers Réserves	10 000,00	10 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		201 100,00	201 100,00
024	Produits des cessions	83 000,00	83 000,00
021	Virement de la section de fonct.	118 100,00	118 100,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	254 100,00	59 914,00	49 945,78	139 434,22	503 394,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 484 246,49
Ressources propres disponibles	IV 443 480,00
Solde	V = IV - II (4) -40 766,49

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	0	0	0
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1	0	1	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12	0	12	9	2	11
Attaché principal	A	1	0	1	0	0	0
Attaché Territorial	A	1	0	1	0	0	0
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 1ère cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif de 2ème cl	C	5	0	5	4	2	6
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		20	0	20	18	7	25
Contrôleur de travaux en chef	B	0	0	0	0	1	1
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	16	0	16	15	6	21
Agent de Maîtrise	C	2	0	2	2	0	2
Agent de Maîtrise Principal	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		4	0	4	3	0	3
Educateur de Jeunes Enfants	B	1	0	1	0	0	0
Educateur Princ. Jeunes Enfants	B	1	0	1	1	0	1
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7	0	7	5	0	5
Infirmier soins gén. classe norm	A	1	0	1	1	0	1
Aux. puéricultrice ppal 1ère cl	C	1	0	1	1	0	1
Aux. puéricultrice ppal 2ème cl	C	2	0	2	2	0	2
Auxiliaire de Puériculture	C	3	0	3	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)		1	0	1	1	0	1

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL

BP 2015

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
Educateur APS	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		4	0	4	4	3	7
Adjoint d'animation 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation 2ème classe	C	3	0	3	3	3	6
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Gardien	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		50	0	50	42	12	54

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/78/05/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).
 moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,4 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE de BREIL sur ROYA - 06 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
--	----	------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	IV C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Contrôleur de travaux en chef	B	TECH	0	0,00	A	CDI
Adjoint administratif de 2ème classe	C	ADM	0	0,00	A	CDD
Adjoint d'animation 2ème classe	C	ANIM	0	0,00	A	CDD
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	0	0,00	A	CDD
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	0	0,00	A	CDI
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1^{ère}alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2^{ème}alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 110 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 47 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2014 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2014 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2014 (%)
Taxe d'habitation	2 348 000,00	0,000	18,500	3,000	434 380,00	3,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 051 000,00	0,000	16,500	3,000	338 415,00	3,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	32 200,00	0,000	39,830	3,000	12 825,26	3,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	4 431 200,00	0,000			785 620,26	3,000

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
 A BREIL SUR ROYA, le 09/04/2015
 Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.

A BREIL SUR ROYA, le 09/04/2015

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

FORESTIER LAURENCE	
ABIDOS CHRISTELLE	
ALLAVENA MARIE LOU	
AMERIO MARIO	
BEGHELLI JEAN PIERRE	
BOUKHADRA ABID	
BRAUN MICHEL	
CAUDRON BERNADETTE	
COTTALORDA GILBERT	
COTTALORDA GISELE	
GASTALDI DANIELLE	
GIORDANO RENEE	
GOSSMANN SYLVIA	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

MASSEGLIA MICHEL	
MINOTTO JEAN MARIE	
OLIVERI PIPPO	
REY JOSEPH	
VERAN ANGELE	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A BRREIL SUR ROYA, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.27	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.31	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.32	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.35	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.39	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.40	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)